

Commune de SUIN

le 2 février 2011

Mairie

Le Bourg

71220 SUIN

Contribution au Débat Public sur La RCEA

La commune de SUIN a voulu par son vote unanime, en adhérant à l'Association de Défense de la RCEA, affirmer sa position concernant la mise à 2X2 voies d'une route très fréquentée et particulièrement accidentogène.

La commune de Suin est très attachée à la gratuité et à la libre circulation des biens et des personnes sur une route nationale déjà financée par nos impôts.

Concernant le problème de la voie de substitution qui resterait gratuite dans le cadre d'une concession autoroutière il est **IMPENSABLE** de retrouver une circulation dense sur l'ancienne route qui traverse sur notre commune le hameau de Mont.

Impensable pour la sécurité, impensable pour les nuisances. Ce hameau est un hameau important de la commune.

Il faut que sur cette affaire le gouvernement entende la voix de la sagesse.

En ce sens la proposition du Président du Conseil général de Saône et Loire, Arnaud Montebourg, qui rejoint celle du Député Gérard Voisin montre qu'il ne doit pas y avoir de fracture politique sur un tel sujet.

Bien sûr nous ne comptons que pour 300 habitants mais nous ne nous sentons pas isolés dans notre démarche.

Jean PIRET, maire de Suin

